

## LE TRAVAIL DU MIGS

Fondé en 1986 dans le but d'élaborer et d'administrer des programmes de recherche d'envergure portant sur la prévention du génocide et des crimes contre l'humanité et les poursuites en justice contre les auteurs de ces crimes, de procurer un enseignement comparatif en matière de génocide et d'aider les survivants et leurs enfants à briser l'isolement et de créer des liens avec d'autres survivants de génocides et d'atrocités de masse. L'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne (MIGS) organise des ateliers et des séminaires innovateurs, parraine des conférences, produit des rapports, des livres et des articles et offre une formation aux étudiants qui souhaitent faire des études spécialisées sur le génocide aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. Le MIGS exerce ses activités à l'échelle locale, nationale et internationale dans le but de sensibiliser le public, les médias et le gouvernement. Ses partenaires sont notamment l'Aegis Trust, en Grande-Bretagne, le Centre de documentation du Cambodge, le Global Centre for the Responsibility to Protect, le Groupe de travail sur la prévention du génocide et la Campagne internationale pour mettre fin aux génocides.

## QUI NOUS SOMMES

Le MIGS combine les talents multidisciplinaires de membres du corps professoral et d'étudiants des programmes d'études supérieures en communications, en anglais, en géographie, en histoire, en sciences politiques et en sociologie-anthropologie, ainsi que de collègues de l'Université McGill et de l'Université du Québec à Montréal, avec l'appui du général Roméo Dallaire (ret.), agrégé de recherche du MIGS, d'un conseil d'administration et d'un conseil consultatif universitaire composé d'éminents experts internationaux d'Irlande, d'Europe et d'Amérique du Nord. Le MIGS collabore étroitement avec la Chaire de recherche du Canada en histoire publique de Concordia, le Centre d'histoire orale et de récits numérisés et le Centre de recherche ethnographique au lendemain de la violence du département d'histoire de Concordia. Par son travail avec des étudiants de niveau baccalauréat et des cycles supérieurs, ses chercheurs et ses stagiaires, le MIGS a formé le plus important groupe de spécialistes sur le génocide au Canada. Le Directeur du MIGS est le Professeur Frank Chalk, Ph.D., du département d'histoire de l'Université Concordia.

Vous pouvez demander *Mobilizing the Will to Intervene: Leadership to Prevent Mass Atrocities* sur le site web de McGill-Queen's University Press, [www.mqub.ca](http://www.mqub.ca), [www.amazon.com](http://www.amazon.com) et [www.amazon.ca](http://www.amazon.ca), et d'autres librairies.

## PROJET LA VOLONTÉ D'INTERVENIR

CODIRECTEURS Roméo Dallaire and Frank Chalk

CHERCHEUR PRINCIPAL Kyle Matthews

CHERCHEURS Carla Barqueiro and Simon Doyle

COMITÉ DIRECTEUR DE RECHERCHE

Maurice Baril	David A. Hamburg	Hugh D. Segal
Ed Broadbent	Ted Koppel	Jennifer Allen Simons
Fred C. Fischer	Juan E. Méndez	Janice Gross Stein
Tom Flanagan	Alex Neve	Allan Thompson
Robert Fowler	André Pratte	Thomas G. Weiss
Yoine Goldstein	Kenneth Prewitt	Harvey Yarosky
Bill Graham	David Scheffer	

GRUPE CONSULTATIF D'EXPERTS

Elizabeth Bloodgood	Bruce Jentleson	Scott Straus
David Carment	Paul Koring	Amanda Sussman
Don Hubert	Michael Lipson	Allan Thompson
Michael Ignatieff	Stephen Saideman	Thomas G. Weiss
	Abby Stoddard	

FAIRE UN DON AU MIGS

Vous pouvez soutenir le projet la volonté d'intervenir et recevoir un reçu à des fins d'impôt en faisant un don à l'adresse suivante : [migs.concordia.ca/Donate.html](http://migs.concordia.ca/Donate.html)

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les professeurs du MIGS assurent la direction de travaux de recherche sur le génocide et les atrocités aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Des études supérieures peuvent être réalisées au département d'histoire (maîtrise et doctorat), au sein du programme interdisciplinaire SIP (maîtrise et doctorat), et du programme de lettres et sciences humaines (doctorat). Pour obtenir plus d'information, visitez le site Internet du MIGS et rendez-vous aussi à l'adresse suivante : [www.concordia.ca/info/futurestudents/graduate](http://www.concordia.ca/info/futurestudents/graduate)

STAGES

MIGS offre des stages aux étudiants motivés et autonomes, de premier cycle et de cycles supérieurs pour les projets la volonté d'intervenir et Media Monitoring tout au long de l'année. Si vous aimeriez postuler pour un stage non rémunéré, veuillez envoyer votre CV, un exemple de rédaction, et une lettre de motivation à Alexandra Buskie, [abuskie@alcor.concordia.ca](mailto:abuskie@alcor.concordia.ca).

MIGS | Université Concordia

Adresse postale : 1455 boul De Maisonneuve O.  
Montréal (QC) H3G 1M8

Tél: 514 848-2424, postes 5729 et 2404  
Télécopieur : 514 848-4538  
[w2i@alcor.concordia.ca](mailto:w2i@alcor.concordia.ca)  
[migs.concordia.ca](http://migs.concordia.ca)



MOBILISER LA  
VOLONTÉ D'INTERVENIR  
LEADERSHIP POUR LA PRÉVENTION  
DES ATROCITÉS DE MASSE



L'INSTITUT MONTRÉALAIS  
D'ÉTUDES SUR LE GÉNOCIDE ET  
LES DROITS DE LA PERSONNE



UNIVERSITÉ CONCORDIA  
MONTRÉAL

## À PROPOS DU PROJET LA VOLONTÉ D'INTERVENIR

- L'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne (MIGS) a mis sur pieds le projet de recherche *La volonté d'intervenir* le 5 février 2008, en collaboration avec le général Roméo A. Dallaire (retraité). Ce projet a pour but de sensibiliser le public et les acteurs gouvernementaux concernant les atrocités de masse. MIGS a rendu public les recommandations de ce projet le 21 septembre 2009 au gouvernement américain à l'*Institute of Peace* situé à Washington D.C., puis au gouvernement du Canada à la Tribune de la presse parlementaire à Ottawa.
- Le rapport propose des étapes stratégiques et pratiques visant à renforcer la capacité des représentants gouvernementaux, des législateurs, des fonctionnaires, des organisations non gouvernementales, des groupes de défense des droits, des journalistes ainsi que des propriétaires et gestionnaires de médias à bâtir une volonté politique axée sur la prévention des atrocités de masse.
- Les généreux commanditaires du projet sont : la Fondation Simons de Vancouver, James Stanford de Calgary, la famille et les amis d'Aaron Fish de Montréal, le Lieutenant-général Roméo A. Dallaire (retraité) Inc., le Tauben Family Fund d'Irwin et Sarah Tauben et plusieurs bureaux de l'Université Concordia, en particulier le Bureau du vice-président à la recherche et aux études supérieures, le Bureau de la recherche et le Bureau du soutien universitaire.

## SOMMAIRE

Tel que démontré dans le rapport *La responsabilité de protéger (R2P)*, rendu public en 2001 par la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, l'élément essentiel permettant de mobiliser un appui international dans la prévention des atrocités de masse consiste à obtenir un soutien à l'échelle nationale.

En lien à ce concept, le projet *W2I* a tenté d'opérationnaliser les principes de *R2P* au Canada et aux États-Unis. À cet effet, de fortes incitations de la part des organisations de la société civile et des médias d'information sont essentielles lorsque les gouvernements n'exercent pas de leur propre chef leur « responsabilité de protéger ».

L'argument en faveur de la prévention des atrocités de masse reposait jadis largement sur des impératifs moraux et sur la nécessité de respecter les dispositions des conventions et des traités internationaux. En dépit de l'existence de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et de la

Convention de Genève, ainsi que de ses protocoles subséquents, dont le Canada et les États-Unis sont signataires, les arguments fondés sur la moralité et les obligations juridiques n'ont pas fait le poids face aux froids calculs politiques qui guident habituellement l'idée que se font les gouvernements de l'« intérêt national ». Un des arguments les plus fréquemment invoqués pour expliquer l'incapacité de la communauté internationale à mettre un frein au génocide rwandais s'inspirait des affirmations gouvernementales selon lesquelles une intervention plus résolue n'était pas dans l'intérêt national et que le fait de risquer la vie des soldats entraînerait une diminution de l'appui électoral.

De nos jours, afin de protéger l'intérêt national, les dirigeants doivent mettre davantage l'accent sur la prévention des atrocités de masse. Car l'imprévisibilité du contexte international actuel force les États à protéger leurs intérêts nationaux par l'entremise de la protection des droits de la personne et de la prévention des atrocités de masse.

La pauvreté, les inégalités, la croissance démographique rapide, le nationalisme et les changements climatiques constituent une menace à la paix et à la sécurité internationale et ces facteurs contribuent à augmenter le risque d'atrocités de masse. Ceci représente un grave danger pour les intérêts nationaux canadiens et américains. Si, face à la possibilité de génocide et d'autres atrocités de masse, nous continuons de réagir au lieu d'agir, nous aurons à faire face à bien plus que l'échec moral de ne pas avoir réussi à sauver des vies ; inévitablement, le Canada et les États-Unis seront aux prises avec des menaces à leur propre sécurité et prospérité nationales.

## NOUS RECOMMANDONS QUE

- le Premier ministre fasse de la prévention des atrocités de masse une priorité nationale pour le Canada;
- le Premier ministre nomme un ministre de la sécurité internationale en tant que membre de premier plan du Cabinet;
- le gouvernement du Canada assure le soutien et la promotion d'un débat public sur le rôle du Canada dans la prévention des atrocités de masse;
- le Parlement du Canada convertisse le Groupe parlementaire multipartite pour la prévention du génocide et autres crises contre l'humanité en un comité mixte permanent;
- les parlementaires prennent des initiatives individuelles et fassent usage des pouvoirs et privilèges qu'ils possèdent pour revendiquer l'application des principes contenus dans la responsabilité de protéger en tant que norme internationale et aspect essentiel de la politique étrangère canadienne;
- le gouvernement du Canada crée un bureau de coordination interministériel pour la prévention des atrocités de masse;

- le Bureau de coordination interministériel pour la prévention des atrocités de masse établit des procédures normalisées visant à assurer la diffusion, dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, des renseignements concernant les risques d'atrocités de masse;
- le gouvernement du Canada établit une force civile canadienne vouée à la prévention;
- le gouvernement du Canada accroisse sa présence diplomatique et ses interventions en matière de développement dans les pays fragiles;
- le gouvernement du Canada continue d'accroître les capacités des Forces canadiennes en augmentant leur effectif et en élaborant des concepts opérationnels, des doctrines, des structures de forces et des programmes de formation pour assurer la protection des civils.

## PRINCIPAUX MESSAGES DU RAPPORT W2I

- Les atrocités à grande échelle, avec le chaos et les pertes de vies massives qu'elles entraînent, produisent des ondes de choc, de véritables boulets de démolition sismiques qui déstabilisent et détruisent les infrastructures sociales, économiques, sanitaires et politiques ayant des répercussions dans le reste du monde. Le génocide du Rwanda en est un parfait exemple. Nos premières lignes de défense contre le terrorisme et la piraterie, les pandémies et la perte d'accès à des matières premières et des zones commerciales d'importance stratégique se trouvent dans les régions de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine, celles-là mêmes qui sont sorties de notre écran-radar après la fin de la guerre froide, dans les années 1990.
- Dans la prochaine décennie, les dirigeants du Canada et des États-Unis devraient jouer un rôle essentiel dans la redéfinition des intérêts nationaux de leur pays en y incluant la prévention des atrocités de masse, non pas seulement pour des raisons humanitaires, mais pour préserver les intérêts de leur propres citoyens.
- Favoriser la volonté politique internationale nécessaire à la prévention des atrocités de masse demeure l'un des principaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Les Nations Unies et les autres institutions internationales sont constituées de gouvernements nationaux dont la préoccupation première est la rétention du soutien politique de leur électoral. Par conséquent, pour arriver à obtenir un appui à l'échelle internationale, il faut avant tout obtenir un soutien national.